



Sainte-Anne, le 23 juin 2025

Direction de l'Animation et du Développement du Territoire

AVIS DE PUBLICITÉ

En vue de la conclusion d'une autorisation d'occupation temporaire du domaine public **(conformément à l'ordonnance n° 2017-562 du 19 avril 2017 relative à la propriété des personnes publiques et conformément à l'article L. 2122-1-1 du CG3P)**

FICHE n° DADT-2026-008

Nature du projet	Occupation temporaire d'emplacements réservés à l'activité de camions de restauration sur le Bd Hégésippe Ibéné dans le cadre du festival de Gwoka édition 2026
Période	Du 12 au 14 Juillet 2026
Commune	SAINTE-ANNE
Situation	Voir plan en annexe
Emplacements proposés	4 emplacements pour les camions ambulants
Durée du titre d'occupation	3 jours
Montant de la redevance	<ul style="list-style-type: none"> • 1 jour : 50€ • 2 jours : 90€ • 3 jours : 130€
Critères de sélection	<ul style="list-style-type: none"> - Qualité des produits proposés (produits locaux, du terroir). - Critères d'intérêt général (valorisation, préservation du patrimoine, protection de l'environnement, conformité, sécurité...).

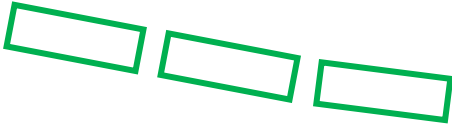
Tout candidat intéressé par une occupation du domaine public sur cette emprise doit déposer un courrier de demande à l'attention de monsieur le maire **avant le Jeudi 2 juillet 2026** accompagnée des documents suivants :

- | | |
|---|---|
| ❖ Présentation de l'activité | ❖ Justificatif d'identité |
| ❖ Photo du véhicule (si concerné) | ❖ Justificatif de domicile |
| ❖ Carte grise du véhicule (si concerné) | ❖ Attestation de conformité en gaz (si concerné) |
| ❖ Attestation d'assurance du véhicule (si concerné) | ❖ Attestation de conformité en électricité (consuel) (si concerné) |
| ❖ Extrait de Kbis | ❖ Permis d'exploitation + attestation HACCP |
| ❖ Carte de commerçant ambulant (si concerné) | ❖ Licence relative à votre activité |
| ❖ Assurance professionnelle | ❖ Déclaration de manipulation de denrées alimentaires d'origines animales (si concerné) |

Toute candidature doit être déposée à la Direction de l'Animation du Développement du Territoire – Immeuble le Solaruim – 6 rue du Débarcadère - 97180 SAINTE-ANNE ou par mail à l'adresse : dadt@ville-sainteanne.fr.

Pour toute information complémentaire, contacter:

La Direction de l'Animation et du Développement du Territoire – Mail : dadt@ville-sainteanne.fr - Téléphone : 05.90.85.59.95



Annexe – Emplacements mis à disposition pour la vente ambulante

Festival Gwoka 2025

